

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 26 octobre 2021

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.360

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 17 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire recevoir les documents suivants :
1. Le nombre total de tests rapides reçus du gouvernement fédéral depuis octobre 2020, incluant le détail par type de tests
 2. Le nombre total de tests rapides achetés par le gouvernement du Québec, MSSS ou tout autre ministère depuis octobre 2020, incluant le détail par type de tests
 3. Le nombre de tests rapides utilisés depuis octobre 2020, incluant le détail par type de tests
 4. Le nombre de tests rapides encore disponibles, incluant le détail par type de tests
 5. La date d'expiration des tests rapides
 6. La liste des projets pilotes sur les tests rapides financés par le MSSS
 7. Les protocoles et les résultats des projets pilotes sur les tests rapides menés dans des écoles
 8. Les protocoles et les résultats de tous les projets pilotes sur les tests rapides financés par le MSSS »

... 2

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant aux points 1, 2, 4 et 5 de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Nous avons le regret de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant aux points 3 et 6 à 8 de votre demande.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé

Daniel Desharnais

p. j. 2

N/Réf. : 21-CR-00046-192